



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de la Polyvalente Le Carrefour**

N° de la résolution ou  
annotation

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenu le 27 septembre 2023 au CA-O.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

**DIRECTION**

Théberge, Marie-Ève (directrice)

**MEMBRES PARENTS**

Gapfasoni, Parfaite

Gauthier, Marie-Michelle

Loiselle, Anne-Marie

Martel, Catherine

Nsengiyumua, Nadine

Robichaud, Simon

**MEMBRES DU PERSONNEL**

Blais, Sophie

Breton, Erik

Ceballos, Beatriz

Cyr, Nadine

Gilbert, Jasmin

Girard, Annick

Lozier, Martine

Phillion, Anik

**MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ**

Perreault, Danielle

**MEMBRES ÉLÈVES**

Aucun

**ÉTAIT ABSENT**

Bouferguène, Farida

Villeneuve, René

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE L.I.P. ART. 61**

La réunion débute à 19 h 04.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Gauthier et appuyée par Mme Martel.

**3. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun

CÉ # 23-24-001

CÉ # 23-24-002	<p><b>4. ÉLECTION : PRÉSIDENTE, VICE-PRÉSIDENTE L.I.P. ART. 56, 58, 59, 60</b></p> <p>Mme Théberge propose qu'une personne se propose ou propose un président ou une présidente. Cette proposition est exclusive aux parents.</p> <p>Mme Martel se propose comme présidente et elle est élue par acclamation.</p> <p>Vice-présidence : Mme Gauthier se propose et elle est élue.</p> <p>L'approbation des élections est proposée par M. Breton et appuyée par M. Robichaud.</p>
CÉ # 23-24-003	<p><b>5. NOMINATION : REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ L.I.P. ART. 42.5</b></p> <p>Mme Perreault se présente comme représentante de la communauté. Elle nous dit quelques mots par la suite.</p> <p>Mme Perreault est élue représentante de la communauté.</p> <p>L'approbation de la nomination de la représentante de la communauté est proposée par Mme Gauthier et appuyée par M. Robichaud.</p>
CÉ # 23-24-004	<p><b>6. CALENDRIER DES RENCONTRES (ANNEXE 1)</b></p> <p>Mme Théberge nous mentionne qu'il y a quelques contraintes pour l'horaire des rencontres, car M. Villeneuve siège à un autre CÉ. Les dates suivantes seront reportées ou devancées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 25 octobre 2023 est remis au 1er novembre 2023</li> <li>○ 6 décembre 2023 est idem</li> <li>○ 27 mars 2024 est devancé au 20 mars 2024</li> <li>○ 24 avril 2024 est devancé au 17 avril 2024</li> <li>○ 29 mai 2024 est devancé au 22 mai 2024</li> <li>○ 12 juin 2024 ne sera pas plus tôt dû aux prévisions budgétaires</li> </ul> <p>L'approbation du calendrier des rencontres est proposée par Mme Blais et appuyée par Mme Martel.</p>
CÉ # 23-24-005	<p><b>7. APPROBATION DES SORTIES AUTOUR DE L'ÉCOLE 2023-2024</b></p> <p>Mme Théberge explique les activités autour de l'école à une distance de marche pour l'année 2023-2024. Le Conseil d'établissement doit accepter les activités.</p> <p>L'approbation des sorties autour de l'école 2023-2024 est proposée par Mme Blais et appuyée par Mme Phillion.</p>
CÉ # 23-24-006	<p><b>8. ACCEPTATION DES 2 POUR EUX (PARLEMENT ÉTUDIANT)</b></p> <p>Mme Théberge présente le projet des 2 pour eux. Elle mentionne que c'est le Parlement étudiant qui choisit les causes. Elle mentionne que les fonds amassés seront remis à un organisme à but non lucratif. Cette activité a lieu minimalement 1 fois par mois. Pour le primaire, il pourrait avoir des causes différentes. Cela reste à leur discrétion.</p> <p>L'approbation des 2 pour eux est proposée par Mme Cyr et appuyée par Mme Lozier.</p>
CÉ # 23-24-007	<p><b>9. APPROBATION DES ACTIVITÉS (ANNEXE 2)</b></p> <p>Mme Théberge explique le fonctionnement du document des activités à l'annexe 2. Quand il y a ajout d'activités, elles seront en jaunes. Toutes les voies sont financées par une mesure du gouvernement. Pour les projets particuliers, 300 \$ par élèves vient du ministère pour permettre aux élèves de bénéficier des activités.</p> <p>L'approbation des activités est proposée par Mme Blais et appuyée par M. Robichaud.</p>

**10. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS (ANNEXE 3)**

Les membres du CÉ remettent leur formulaire de dénonciation d'intérêts à Mme Théberge.

**11. INFORMATIONS**

**11.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Mme Martel souhaite une belle et bonne année scolaire à tous les membres du CÉ.

**11.2 MOT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DES PARENTS**

M. Villeneuve est absent, Mme Martel qui est substitut nous mentionne que la première rencontre du comité de parents est le 10 octobre prochain.

**11.3 MOT DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Mme Perreault nous mentionne que c'est elle qui complète le rapport annuel.

**11.4 MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES**

Aucun

**11.5 MOT DES ENSEIGNANTS**

- Secondaire : aucun message.
- Primaire : Ils sont en adaptation dans la nouvelle école.
- Ils apprennent à connaître leurs élèves et leurs collègues.

**11.6 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL**

Aucun

**11.7 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE**

Il est mentionné que le service de garde est en adaptation au nouveau fonctionnement. Beaucoup d'inscriptions ont été faites. 43 inscriptions pour le service de garde.

**11.8 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN**

- M. Breton nous mentionne qu'il y a eu 657 élèves du secondaire qui se sont inscrits dans un sport. Les gymnases sont utilisés à pleine capacité.
- Le cross-country a été annulé cette année. Cette année en mémoire d'un élève décédé, le futsal est de retour pour les 20-21-22 octobre.

**11.9 MOT DE L'OPP**

Aucun

**11.10 MOT DE LA DIRECTION**

- Mme Théberge donne quelques informations, en 2020-2021 il y avait 1713 élèves dans l'école. En 2023 nous avons 1926 élèves et à la déclaration de la clientèle, il est prévu d'avoir 2100 élèves.
- Nous avons 5 classes d'accueil pour immigrants nouvellement arrivés.
- Les travaux à l'extérieur sont presque terminés.
- De la sécurité sera augmentée à l'extérieur de l'école due aux itinérants près de l'école.

CÉ # 23-24-008

**12. QUESTIONS DIVERSES**

- Mme Gapfasoni demande s'il y aura une fondation qui a été discutée à l'assemblée générale des parents : Mme Théberge mentionne qu'il y aura un courriel bientôt pour une réunion.
- M. Robichaud demande s'il peut avoir un protocole pour la chaleur pour Carrefour et George-Étienne-Cartier dans le cas de chaleur extrême : Mme Théberge mentionne qu'il y aura une solution à voir pour l'été qui vient.

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée de l'assemblée à 20 h 15.

L'adoption est proposée par M. Robichaud et appuyée par Mme Gauthier.

\_\_\_\_\_  
Marie-Ève Théberge  
Directrice

\_\_\_\_\_  
Catherine Martel  
Présidente